



Passeport

du **civisme**



VILLE DU
**POIRÉ
SUR VIE**



Passeport du civisme

Sommaire

Mon passeport du civisme, pour quoi faire ?	p. 4
Les diplômes	p. 4
Carte d'identité	p. 5
Pour le devoir de mémoire	p. 6 à 9
Pour prendre soin de ses aînés	p. 10 à 13
Pour préserver son environnement	p. 14 à 17
Pour découvrir son patrimoine	p. 18 à 21
Pour se protéger et porter secours	p. 22 à 25
Pour prendre soin de soi et des autres	p. 26 à 29
Connais-tu le Conseil Municipal des Enfants ?	p. 30
Retour d'expérience sur le passeport du civisme	p. 31



Le Passeport du civisme que nous venons de te remettre n'est pas un livret comme les autres. Il va te permettre de vivre un parcours civique ponctué de moments particuliers à la fois collectifs et individuels, essentiels à ta vie de jeune citoyen. Le civisme n'est pas réservé qu'aux adultes : il est l'affaire de toutes et de tous et ce, dès le plus jeune âge.

La commune du Poiré-sur-Vie a souhaité s'engager dans ce dispositif pour forger la citoyenneté des jeunes générations dans la vie locale.

Accompagné(e) par ta famille et tes enseignants, tu vas pouvoir t'impliquer dans la vie de ta commune, en prenant soin de tes aînés, en protégeant ton environnement, en découvrant ou en te souvenant de l'Histoire de notre pays, en respectant les différences des autres... Pour chaque action, un ou plusieurs ambassadeur(s), force(s) vive(s) du territoire seront à tes côtés.

En fin d'année, tu recevras un diplôme qui reconnaîtra ton engagement. Valider ce Passeport est un acte fort. C'est déjà prendre une part active dans la vie de ta commune et consolider l'apprentissage des valeurs qui te permettront de bien vivre avec ton entourage. En un mot : c'est devenir le citoyen de demain avec l'envie de s'engager au service des autres et de son territoire !

Belles découvertes et à bientôt au Poiré-sur-Vie !

Sabine ROIRAND
Maire du Poiré-sur-Vie

Mon passeport du civisme, pour quoi faire ?

Le civisme, c'est s'intéresser activement à ce qui nous entoure.

Le civisme, c'est servir l'intérêt général plutôt que poursuivre ses propres intérêts.

Le civisme, c'est contribuer à construire la société dans laquelle tu vis.

Avec ce passeport, tu vas pouvoir réaliser des actions en t'engageant et en t'impliquant concrètement dans la vie locale de ton territoire.

Les diplômes



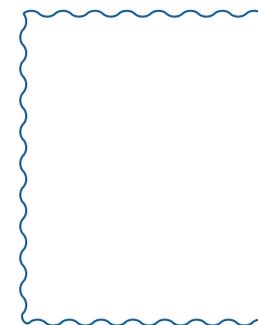
de 1 à 3 actions individuelles réalisées



à partir de 4 actions individuelles
réalisées

4

Ce passeport appartient à :



Mon nom :

Mon prénom :

Ma date de naissance :

Mon lieu de naissance :

Ma nationalité :

Mon adresse :

Ma classe :

Année scolaire :



5



Pour le devoir de mémoire...

Zoom sur... le Général de Gaulle



Sans le Général de Gaulle, la France ne serait pas la France d'aujourd'hui. Homme d'Etat et résistant de la première heure, il a fondé la V^e République et demeure l'un des personnages historiques préférés des Français.

« La France fut faite à coups d'épée », disait le Général de Gaulle. En effet, la France a subi de nombreux conflits tout au long de son histoire. Durant le XX^e siècle, la France a été particulièrement meurtrie par plusieurs guerres (Indochine, Algérie, guerre du Golfe, Kosovo...), dont deux mondiales (1914-1918 et 1939-1945).

Face aux invasions et à la barbarie, des femmes et des hommes, peut-être même des membres de ta famille, ont résisté et ont combattu pour la liberté de notre pays.

Chaque année, plusieurs commémorations officielles réunissent la population : le 8 mai et le 11 novembre. Celles-ci permettent de rendre hommage aux Morts pour la France et aux Anciens Combattants. Durant la cérémonie, on assiste à un dépôt de gerbes, une minute de silence et à l'écoute de l'hymne national La Marseillaise.

Participer à ces commémorations est une action de première importance. C'est ce que l'on appelle le devoir de mémoire.



Action individuelle : participer à une commémoration

- ✓ Tu participeras en famille à l'événement commémoratif du 11 novembre (Armistice 1918) et/ou du 8 mai (Armistice 1945).
- ✓ Tu te présenteras 15 minutes avant le début de la commémoration, dans une tenue correcte et digne de l'événement auquel tu vas prendre part. Un élu du Conseil Municipal des Enfants te précisera les horaires en amont et sera là pour t'accueillir.
- ✓ Tu pourras assister à la montée des couleurs, au dépôt de gerbes, à la lecture de textes et chanter la Marseillaise. Une attitude respectueuse et attentionnée sera demandée.



AMBASSADEUR
Guy GRANGER, Président de l'Union Nationale des Combattants du Poiré-sur-Vie



Action collective : participer à un temps d'échange

- ✓ Tu participeras en classe à un temps d'échange sur le thème des deux guerres mondiales.

AMBASSADEUR
Ton enseignant (e)



Complète La Marseillaise :

Allons enfants de la _____
 Le jour de gloire est arrivé !
 Contre nous de la tyrannie,
 L'_____ sanglant est levé,
 L'_____ sanglant est levé,
 Entendez-vous dans les _____
 Mugir ces féroces soldats ?
 Ils viennent jusque dans vos _____
 Égorger vos fils et vos compagnes !

Aux armes, _____,
 Formez vos bataillons,
 _____ !
 Qu'un sang impur
 Abreuve nos sillons !





Pour prendre soin de nos aînés...

« Pour le bien-être de nos aînés »

Les aînés de notre commune ont tous besoin d'échanges pour se sentir bien et utiles.

C'est pourquoi les équipes de notre EHPAD sont attentives au respect et au maintien de l'autonomie de chacun des résidents.

En proposant une animation en faveur de nos aînés, le Passeport du Civisme participe à cette réussite.

Une mutation profonde touche notre société : c'est l'allongement de l'espérance de vie. Si l'espérance de vie était de 40 ans au XIX^e siècle, elle est de 80 ans aujourd'hui. C'est une chance !

Prendre soin de nos aînés, parfois vulnérables et fragiles, est devenu une priorité. C'est aussi une exigence d'autant plus grande quand les liens familiaux se distendent et que l'isolement est présent.

Notre société ne doit pas délaissier les personnes âgées. Bien au contraire, nous avons une dette et un devoir de reconnaissance envers eux.

Toi aussi tu peux à ta manière prendre soin d'eux, en échangeant ou tout simplement par de petites attentions. Ce sera l'objet de ta mission.



Action individuelle : envoyer une carte de vœux à un aîné

- ✓ Au mois de janvier, la tradition veut que l'on écrive un petit mot pour se souhaiter une bonne année (les vœux).
- ✓ Tu réaliseras une carte de vœux en indiquant tes coordonnées (et photo si tu le souhaites). Celle-ci sera transmise aux résidents de l'Ehpad et aux personnes âgées de la commune bénéficiant du portage de repas.

AMBASSADEUR
Ton enseignant (e)



Action collective : mener une activité avec les aînés

- ✓ Tu participeras à une activité avec les personnes âgées (Ehpad - Résidence Yves Cougnaud, associations : "Les Genêts d'Or", "Sports et Loisirs Seniors", "BB Retraités" de l'Amicale du Beignon-Basset). Décris-la en quelques mots :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

AMBASSADEUR
Ton enseignant (e)





Pour préserver son environnement

Notre commune pratique la gestion différenciée depuis plus de vingt ans.

Zoom sur le fauchage raisonné



Le Département de la Vendée a installé des panneaux en bord de route afin de sensibiliser les usagers à cette pratique.

Quésaco la gestion différenciée ?

Cela signifie que les espaces verts sont classés en quatre zones, chacune avec des fréquences d'entretien adéquates, conformément au plan national "Climat et Biodiversité". La pratique du fauchage raisonné découle de ce principe.

Quésaco le fauchage raisonné ?

Pratiquer le fauchage raisonné, c'est favoriser la biodiversité en laissant à la nature le temps de développer des zones refuges pour les petits animaux et les insectes pollinisateurs. Le fauchage tardif permet aussi de préserver les espèces et les plantes, en favorisant la résistance des sols aux sécheresses estivales.

La commune n'a pas attendu le changement climatique pour adopter de bonnes pratiques. En effet, depuis 2011, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé par les services municipaux pour l'entretien des 64 hectares d'espaces verts de la commune.



Action individuelle : participer au temps fort "Adoptons l'Eco-Attitude"

✓ Tu participeras en famille au temps fort axé sur le développement durable organisé par la municipalité, le dimanche 27 avril 2025.



AMBASSADRICE
Corinne RENARD, Adjointe au Développement durable, à la Transition écologique et à la Citoyenneté

Action collective : participer à une visite de site

✓ Tu visiteras un site lié au traitement de l'eau ou des déchets. Raconte en quelques mots ta visite :

.....

.....

.....

AMBASSADEUR
Ton enseignant (e)





Pour découvrir son patrimoine...

Le Moulin à Elise

Construit en 1867, dans le pré de la Verdonnière, près du Ruth, il a fallu creuser un bief pour alimenter en eau sa roue à aubes.

Arsène FERRÉ et Élise FAUROUL devinrent propriétaires du lieu en 1942, suite à la donation de Marie-Louise GUILLET, veuve FERRÉ, mère d'Arsène.

L'activité du moulin n'était pas leur seule ressource. « La Minoterie » était aussi une ferme. Ils y cultivaient du tabac, comme en atteste encore la présence du séchoir de l'autre côté de la route.

Un peu d'histoire...

1984 > La ville construit une digue pour la création d'un plan d'eau de 1,4 ha. Elle achète aussi les terres autour du lac et du moulin.

1988 > Après l'achat du moulin par la commune à Élise FAUROUL, le moulin du Pont de bourg devient le Moulin à Élise.

1989 > La commune confie la maîtrise d'œuvre pour réhabiliter le moulin à l'architecte Joseph VARENNE.

1990 > Création de l'association « Le Moulin à Élise ».

1991 > Finalisation de la réhabilitation du moulin et ouverture au public. Un club nature est créé à destination des enfants pour des visites pédagogiques.

1992 > Mise en culture de 30 ares de sarrasin (ou blé noir). Première fête du blé noir avec la fabrication et la vente de galettes par les équipes de galetières.

1993 > Ouverture de la crêperie.

1994 > Aménagement des abords du moulin et création de sentiers botaniques.



Action individuelle : à la découverte des Artisans d'Art du Patrimoine

✓ Dans le cadre de la 19ème édition des Journées Européennes des Métiers d'Art qui se déroulera du 31/03/2025 au 06/04/2025, découvre le collectif des Artisans d'Art du Patrimoine, installé en coeur de ville, au n°1 rue des Echoliers. Quel(s) métier(s) as-tu découvert ?

.....
.....



AMBASSADEURS
Membres du collectif
des Artisans d'Art

Action collective : participer à un jeu de piste

✓ Tu participeras à un jeu de piste imaginé par l'association "Mémoire du Poiré," axé sur la découverte du patrimoine local.



AMBASSADEUR
Jean MIGNET,
"Mémoire du Poiré"



Question pour un genôt

Pourquoi le Moulin à Elise s'appelle-t-il ainsi ?

Donne des éléments de réponse :

.....
.....
.....





Pour se protéger et porter secours

Les Promeneurs du Net, c'est quoi ?

Accompagner les jeunes sur Internet, répondre à leurs sollicitations, leur inculquer les bonnes pratiques et les sensibiliser aux risques, c'est la mission des Promeneurs du Net. Leur but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes. En dialoguant, le Promeneur cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.



Axel KAMBRUN

Animateur Jeunesse à Solidavie,
Promeneur du Net en Vendée



Internet s'est imposé dans une grande majorité des foyers français. Si son utilité est flagrante, de nombreux dangers guettent les enfants qui surfent sur le web sans précaution (images choquantes, mauvaises rencontres, cyber-harcèlement, addiction...).

Pour mieux comprendre les dangers du Net et apprendre les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité, un PERMIS INTERNET te sera proposé.

Ces dangers sont facilement évitables si les jeunes sont suffisamment informés et avertis. Ce PERMIS INTERNET répond donc à une prise de conscience commune : la nécessité d'accompagner les enfants avant de les laisser circuler seuls dans l'ère numérique.



Action collective : participer à une action de prévention

- ✓ Sensibiliser à la sécurité routière est une notion primordiale. Le service "Education routière" de la Communauté de communes Vie et Boulogne interviendra dans ta classe pour mener une action de prévention routière.
- ✓ Des ateliers théoriques et des séances pratiques te permettront d'acquérir les bonnes pratiques en tant que passager, piéton ou cycliste.

Passeport
du **civisme**



AMBASSADEUR

David BERNOT, Animateur d'Education routière en milieu scolaire
Communauté de communes Vie et Boulogne

Action collective : passer le PERMIS INTERNET

- ✓ Durant ton année scolaire, des agents de la brigade de gendarmerie interviendront dans ta classe pour échanger sur Internet, son utilisation, les risques... Ils te distribueront des codes de bonne conduite sur Internet.
- ✓ Avec ton enseignant(e), tu découvriras comment passer ton PERMIS INTERNET. Tu passeras ton examen composé de 10 questions.
- ✓ Après cet examen, tu recevras le cachet qui validera cette mission.

Passeport
du **civisme**



AMBASSADEURS

Lieutenant Christelle LEJEUNE et l'ensemble
des Militaires de la Brigade - BTA Le Poiré/Vie



Prendre soin de soi et des autres

Lutter contre le harcèlement

Les numéros à connaître

Si tu es harcelé ou si tu connais quelqu'un qui se fait harceler, tu peux demander de l'aide en appelant le **3020** (du lundi au vendredi sauf jours fériés, de 9h à 20h et le samedi, de 9h à 18h)

Si tu es harcelé en ligne, notamment sur les réseaux sociaux (cyberharcèlement), appelle le **3018** (tous les jours, de 9h à 23h)

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Tu ou tes proches pouvez un jour être confrontés au harcèlement scolaire. En France, on estime que plus de 700 000 enfants en sont victimes, entre insultes, moqueries et coups.

Ce temps fort t'aidera à comprendre ce qu'est le harcèlement scolaire, à le reconnaître et à protéger les autres.

Action collective ou individuelle : assister à un temps fort sur le harcèlement

- ✓ Tu assisteras à un temps fort axé sur le harcèlement (représentation théâtrale, séance cinéma, spectacle...), suivi d'un temps d'échanges.
- ✓ Ton enseignant t'indiquera la date et les horaires.



AMBASSADRICE
Marina ROCHAIS, Adjointe à la Famille, la Parentalité, la Restauration scolaire et au Conseil Municipal des Enfants



AMBASSADRICE
Blandine DANIEAU, Adjointe au Scolaire, Péricolaire et à l'Enfance Jeunesse



Action collective ou individuelle : faire une bonne action

- ✓ Cite une bonne action faite envers les autres dans le cadre scolaire :
.....
.....
.....

AMBASSADEUR
Ton enseignant (e)



Connais-tu le Conseil Municipal des Enfants ?



Créé en 2011 au Poiré-sur-Vie, le Conseil Municipal des Enfants est composé d'élèves de CM1 et de CM2 des quatre écoles élémentaires de la commune. Les conseillers municipaux enfants sont élus pour deux ans et représentent tous les enfants du Poiré-sur-Vie. Ils proposent des projets pour améliorer la vie quotidienne des habitants de la commune et se réunissent une fois par mois à la mairie, en présence des élus et agent référents (le mercredi après-midi, de 13h30 à 15h30). Le CME permet d'être sensibilisé à la citoyenneté et de se familiariser avec les institutions.

Quelques projets réalisés par le Conseil Municipal des Enfants



Création d'une ludothèque le 29 Avril 2023



Création d'une fresque murale au Parc des Pensées avec Blandine Le Pallec, peintre en décor au Poiré-sur-Vie Inauguration le 30 Juin 2023



RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LE PASSEPORT DU CIVISME

A déposer dans la boîte à lettres de la mairie

D'une manière générale, que penses-tu de ce parcours citoyen ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles ont été tes actions préférées ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

As-tu des pistes d'amélioration ou des suggestions à formuler ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



VILLE DU **POIRÉ**
SUR VIE

